

Parents, Personnel(e)s

Vigilance pour la petite enfance Département de la Sarthe

Le gouvernement annonce des réformes concernant les modes d'accueils des jeunes enfants par ordonnances.

Elles ne sont pas en faveur des enfants ni des familles et sont inquiétantes pour l'avenir.

Cette réforme risque d'entraîner une forte dégradation des conditions d'accueil et de vie de vos jeunes enfants.

Pourquoi ?

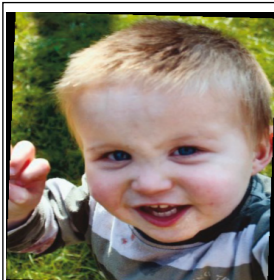
- Dans les structures accueillant les jeunes enfants, le taux d'encadrement risque de passer d'une professionnelle pour 5 enfants (enfants jusqu'à 15 mois) et au-delà de cet âge de 8 enfants.
- Aujourd'hui c'est lorsque l'enfant marche que se situe la référence pour le calcul du taux d'encadrement.
- Une suppression du ratio de 40% de professionnelles qualifiées dans les multi-accueils.
- Des possibilités d'accueil en surnombre chaque jour de la semaine.
- La capacité d'accueil en micro crèche serait augmentée à 16 enfants.
- Les assistantes maternelles en MAM (maison d'assistante maternelle) pourraient accueillir jusqu'à 6 enfants chacune et enfin une surface d'accueil par enfant à 7m2 passerait à 5,5 m2.

Ceci ne permettrait plus à vos enfants d'avoir des conditions de vie, de jeux et de sécurité, favorable à un bon développement ainsi qu'un bon épanouissement.

Ensemble, exigeons la transparence sur ce projet de réforme ainsi qu'un accueil de qualité respectueux du jeune enfant et du personnel qui les accueillent.

C'est pour cela que le personnel des crèches vous informe dans le cadre de la journée d'action du 28 mars :

" Pas de bébés à la consigne !"



Rassemblement et conférence de presse : le jeudi 28 mars crèche des Sablons

Le Mans à 16 h 00.

Cet appel unitaire sera soit sur une heure de grève ou 1/2 Journée, un préavis est

déposé